



Formation Contrôle Automobile (FCA)

*Organisme de Formation ·
Contrôle Technique Automobile ·
Catégories VL · PL · CL*

Depuis 2010, nous formons les contrôleurs
techniques de demain.

Certifiés Qualiopi
Certification ANFA

Qualiopi
processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION



ANFA
SERVICES DE L'AUTOMOBILE
ET DE LA MOBILITÉ

01 QUI SOMMES-NOUS ?

NOTRE IDENTITÉ

Experts du contrôle technique depuis 2010

FCA Auto'Nome est l'un des premiers organismes en France agréés par l'État pour former et certifier des contrôleurs techniques VL et PL.

Implanté sur deux sites de formation CQP à Mably dans la Loire (42) et à Saint Philbert de grand lieu dans la Loire Atlantique (44), nous opérons depuis 2010 avec une spécialisation exclusive dans le contrôle technique automobile.

NOTRE MISSION

Former les futurs contrôleurs techniques de A à Z de la première heure de théorie jusqu'à l'obtention de l'agrément préfectoral et soutenir les centres CT dans le développement de leurs équipes.

NOTRE DIFFÉRENCE

Tout se passe chez nous. Salle de formation moderne donnant sur un plateau technique entièrement équipé, véhicules réels d'entraînement (VL, PL, CL), formateurs issus exclusivement du terrain.



Plateau pédagogique site de Mably



Plateau pédagogique site de St Philbert de grand lieu



02 NOS FORMATIONS

Pré-requis Véhicules légers

Pour être agréé comme contrôleur technique de **véhicules légers**, vous pouvez justifier d'un certificat de qualification professionnelle (CQP) ou d'un titre professionnel de contrôleur technique de véhicules légers.

Notre organisme propose la formation qualifiante de la branche professionnelle automobile pour l'obtention du **CQP Contrôleur technique de véhicules légers**.

Tout savoir sur le CQP contrôleur technique VL : [Télécharger la fiche RNCP de la formation](#).

Les prérequis pour s'inscrire selon les modalités de l'arrêté du 18 Juin 1991 :

CQP version 5 mois et demi :

- Etre titulaire d'un diplôme en réparation automobile de niveau CAP ou supérieur.
- Justifier d'une expérience de deux ans dans la filière qui date de moins de cinq ans.

CQP version 3 mois :

- Etre titulaire d'un bac dans la réparation automobile. Conditions d'accès à la formation
- Constitution d'un dossier de candidature avec une lettre de candidature, la copie des diplômes et un CV.
- Entretien avec l'équipe pédagogique et réalisation de tests de connaissances générales et mécaniques.

Pré-requis Poids lourds

Pour être agréé comme contrôleur technique de **véhicules lourds**, vous pouvez justifier d'un certificat de qualification professionnelle (CQP) ou d'un titre professionnel de contrôleur technique de véhicules lourds.

Notre organisme propose la formation qualifiante de la branche professionnelle automobile pour l'obtention du **CQP Contrôleur technique de véhicules lourds**.

Tout savoir sur le CQP contrôleur technique PL : [Télécharger la fiche RNCSA de la formation](#).

Les prérequis pour s'inscrire selon les modalités de l'arrêté du 27 Juillet 2004 :

- Etre titulaire d'un diplôme en réparation automobile de niveau CAP ou supérieur.
- Justifier d'une expérience de trois ans dans la filière qui date de moins de cinq ans.

Conditions d'accès à la formation :

- Constitution d'un dossier de candidature avec une lettre de candidature, la copie des diplômes et un CV.
- Entretien avec l'équipe pédagogique et réalisation de tests de connaissances générales et mécaniques..

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez nous contacter par téléphone au [04.77.44.27.17](tel:04.77.44.27.17)

03 NOS RÉSULTATS

